

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	17 mai 2023
Numéro	23.203	Heure	15h19

Auteur-e(-s) : Groupes socialiste, VertPOP, libéral-radical, UDC et Vert'Libéral-Le Centre

Titre : **Nouvel horaire des CFF 2025 : quelles consultations, position et action gouvernementales à l'égard d'une situation problématique pour notre région et pour l'environnement ?**

Contenu :

Suite à la publication du nouvel horaire des Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) 2025 et à la consternation que cela a suscitée chez une grande partie de la population de Suisse romande, nous remercions le Conseil d'État de bien vouloir prendre position et de répondre aux questions suivantes :

1. Dans quelle mesure le Conseil d'État a-t-il été consulté par les CFF sur ce nouvel horaire ?
2. Le cas échéant, quelles sont la position défendue et celle finalement prise par le Conseil d'État lors des échanges amenant au nouvel horaire CFF 2025 ?
3. Compte tenu des impacts pour notre population, pourquoi le Conseil d'État n'a-t-il pas jugé opportun d'informer notre parlement, par exemple par l'intermédiaire de sa commission Mobilité ?
4. Les CFF ont-ils proposé d'autres solutions que celle retenue et quel calendrier nous sépare d'une décision définitive des CFF concernant ce nouvel horaire ?
5. Le Conseil d'État envisage-t-il d'engager de nouvelles actions/discussions avec les autres cantons afin de trouver une solution moins problématique ?
6. Le Conseil d'État envisage-t-il de demander des mesures compensatoires aux CFF afin de pallier certaines dégradations liées au futur horaire ?
7. Le Conseil d'État soutient-il la contestation lancée par les villes romandes particulièrement concernées et entend-il soutenir leur demande de mise en place d'une table ronde ?

Développement (commentaire aux questions) :

Les habitant-e-s de l'Arc jurassien et du pied du Jura ont découvert avec surprise le nouvel horaire 2025 des CFF, condamnant, pour de nombreuses années, presque toutes les liaisons directes entre Bienne et Genève-Aéroport. Sans remettre en cause des travaux nécessaires pour améliorer la qualité de la desserte, nous estimons que cette décision est brutale et disproportionnée. Elle prétérite les nombreuses personnes qui utilisent ces correspondances. Couplée avec les annonces d'augmentation des prix, elle constitue un cocktail au goût amer à même de convaincre les pendulaires de conserver leur voiture, voire de la reprendre. À l'heure des routes congestionnées, à l'heure de l'urgence climatique, cette décision présente un risque pour un report modal plus nécessaire que jamais.

Nous pouvons et nous devons nous inquiéter d'un prolongement conséquent des temps de parcours et d'attente pour les voyageuses et voyageurs qui souhaitent se rendre à Lausanne ou Genève. Le nouvel horaire 2025 ne devrait pas se faire au détriment des liaisons importantes à l'échelle intercantonale.

L'offre validée par le Parlement fédéral dans le cadre de l'étape d'aménagement 2035 du Programme de développement stratégique (PRODES) devrait corriger ce manquement, mais cela signifie au minimum dix ans de détérioration de l'offre entre notre région et les villes de l'Arc jurassien ainsi que celles de la région lémanique, ce qui n'est pas acceptable. Cette situation est d'autant plus problématique que l'offre 2035 ne pourra certainement pas être mise en œuvre dans les temps, au vu des nombreux retards déjà annoncés par les CFF.

Demande d'urgence : OUI

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Sarah Fuchs-Rota

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Fanny Gretilat	Quentin Di Meo	Mireille Tissot-Daguette
Roxann Durini		